TABLEAU ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, AGRICULTURE ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN,

DEPUIS LE MOIS D'AVRIL 1819, ÉPOQUE DE SA RESTAURATION, JUSQU'AU 30 JUILLET 1821.

PAR

M. HENRI HUGOT, Secrétaire.

STRASBOURG,

De l'imprimerie de F. G. Levrault, imprimeur du Roi.

1821.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/tableauanalytiqu00hugo

SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, AGRICULTURE ET ARTS DU BAS-RHIN,

SÉANTE A STRASBOURG.

Séance publique du 30 *Juillet* 1821.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE.

La Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg, a tenu, le 30 Juillet 1821, sa séance publique.

Un grand concours de citoyens, amis des sciences et des lettres, assistait à cette réunion solennelle, dans laquelle on distinguait les chefs des autorités civiles, religieuses et militaires; beaucoup de fonctionnaires, et plusieurs étrangers de distinction.

M. le baron Malouet, Préfet du dépar-

tement et Président de la Société, a ouvert la séance par le discours suivant :

Messieurs,

Après une interruption de plusieurs années, la Société d'agriculture, sciences et arts du département du Bas-Rhin, se retrouve dans le sanctuaire qu'elle aime à habiter, et est fière, en présence de l'honorable assemblée réunie dans cette enceinte, sous les yeux des hommes distingués dans les sciences, l'administration, la magistrature, le sacerdoce et l'art militaire, qui tous doivent leurs lumières à d'infatigables soins et à leurs lumières les fonctions qu'ils occupent, et j'ajouterai sous la douce protection de ce sexe aimable dont la présence dans tous les instans embellit et console la vie, d'exposer à leurs regards attentifs le tableau de ses travaux, depuis l'époque de sa restauration jusqu'à ce jour.

Si, à travers des momens de douloureuse mémoire, le bruit des armes qui a retenti autour de nous, avait dispersé les amis des lettres, des sciences et des arts, et si des circonstances malheureuses ont fait suspendre leurs paisibles assemblées, ils se sont empressés de se réunir de nouveau, aussitôt que

des temps plus prospères ont ramené parmi nous le calme et le bonheur. Dès-lors, reprenant des occupations qu'elle n'avait quittées qu'à regret, la Société a marché avec un surcroît de zèle vers le but de son institution. Elle a renoué ses relations au dedans comme au dehors du royaume : ses travaux ont été dirigés vers des objets d'utilité générale. Consultée sur des questions qui se rattachent à la prospérité publique, elle a répondu à la confiance du Gouvernement et mérité sa haute protection. Elle s'est associée à cette grande et belle entreprise qui honore l'époque actuelle, la recherche des antiquités dans toute l'étendue de la France; et, ce qui est pour elle la plus flatteuse et la plus noble des récompenses, elle a fixé les regards d'un Prince auguste, qui a daigné la choisir pour être dans ce département le dispensateur des bienfaits qu'il se plaît à prodiguer à tous les arts utiles.

Ces succès, Messieurs, qui surpassent notre espoir et nos vœux, seront pour nous de puissans motifs d'émulation. Pourrions-nous d'ailleurs nous condamner à l'inaction, lorsque l'incroyable activité de la nation se dirige vers tout ce qui est honorable, grand et utile : lorsque les arts fleurissent à l'ombre de la

paix; qu'une agriculture industrieuse fait jaillir du sein de la terre tous les trésors de l'abondance; que les produits de nos manufactures rivalisent sur tous les points et surpassent souvent l'industrie étrangère; lorsqu'enfin la sagesse assise sur le trône fait germer dans un grand empire les idées nobles et généreuses; et lorsque, pour la première fois depuis tant d'années, on peut prononcer sans adulation l'éloge d'un Monarque père de la patrie, protecteur et juste appréciateur de tous les talens et de tous les genres de gloire?

Sous ces favorables auspices, la Société d'agriculture avancera dans la route qu'elle s'est tracée et qu'elle suivra avec une persévérante ardeur. S'identifiant aux intérêts du département auquel elle appartient, ses recherches, ses veilles, ses découvertes lui seront d'autant plus précieuses, qu'elles pourront tourner au plus grand avantage de sa prospérité. C'est le tableau de ses travaux qu'elle vient aujourd'hui, Messieurs, mettre sous vos yeux par l'organe de son secrétaire. C'est dans les récompenses qu'elle va décerner et dans vos suffrages, qu'elle trouvera pour elle le prix du passé et l'encouragement de l'avenir.

Après ce discours, M. Hugot, secrétaire, a lu le rapport (imprimé à la suite du présent) sur les travaux auxquels la Société s'est livrée depuis le mois d'Avril 1819, époque de sa restauration, jusqu'à ce jour; il l'a terminé par un juste tribut d'hommage rendu à la mémoire des membres dont la Société, pendant cet intervalle, a eu à déplorer la perte : et les noms de MM. *Levrault*, Recteur de l'Académie; *Hermann*, Doyen de la Faculté de droit; *Thomassin*, ancien Directeur de l'enregistrement et des domaines; *Coze*, Doyen de la Faculté de médecine, ont été rappelés à la reconnaissance et à l'estime publiques.

Diverses lectures ont succédé à ce rapport. M. Matter, examinant l'établissement du christianisme dans l'empire romain, a combattu l'opinion des auteurs qui ont avancé que c'était par des vues politiques que l'empereur Constantin avait changé de religion. Il a tâché de prouver que ce changement n'était que le résultat de la conviction de ce prince, dont l'entreprise

pouvait, au contraire, avoir pour lui et sa famille les plus grands dangers. Mais, afin de les écarter et pour parvenir plus sûrement à son but, celui d'amener à sa croyance la majorité de ses sujets, « ce « prince (dit M. Matter) se traça un plan « de conduite si simple qu'il ne pouvait « échouer. Il eut soin de donner à chacune « de ses ordonnances ce caractère de jus- « tice qui est la véritable puissance des « rois, et peut-être tout l'art de régner. »

L'auteur discute, d'après cette idée, les mesures administratives et de législation qu'adoptèrent Constantin et ses fils pour faire triompher la nouvelle religion. De cet examen il passe à celui des inutiles efforts de l'empereur Julien en faveur du polythéisme, et remarque avec raison que les succès passagers qu'eut ce grand capitaine, philosophe de bonne foi, il ne les obtint qu'en imitant les institutions du christianisme, qu'en recommandant aux prêtres de l'ancien culte les vertus d'une saine et pure morale.

M. Matter, en finissant, jette un coup

d'œil rapide sur les guerres des Musulmans, qui, dès le 7.e siècle, vinrent, le fer et le feu à la main, dévaster les plus belles provinces de l'empire grec, où brillait la lumière de l'Évangile, et dans lesquelles nous les voyons aujourd'hui poursuivre avec une nouvelle fureur leur entreprise barbare.

Les événemens qui se passent en Turquie ont suggéré à M. Schweighæuser, fils, le sujet d'un discours qu'il a intitulé : *Des services que les Grecs ont rendus à la civilisation.*

Ce savant helléniste a démontré, par des aperçus pleins de vérité, tout ce que la littérature et les beaux arts, l'histoire et la philosophie, la morale et les croyances religieuses dûrent aux écoles d'Athènes, où se formèrent les maîtres immortels dont les ouvrages sont encore, pour le monde civilisé, de parfaits modèles, et les sources les plus fécondes du goût et des lumières. Mais écoutons M. Schweighæuser lui-même.

« Dans toute la poésie, le genre purement « descriptif est le seul que les modernes « ne doivent qu'à eux-mêmes ; encore « brille-t-il souvent, ainsi que tous les

« autres, de beautés empruntées aux an-
« ciens. Les comparaisons d'Homère, re-
« maniées mille et mille fois, servent en-
« core aujourd'hui à nos poëtes comme
« d'une seconde nature; et les fleurs que
« cueillit la main d'Anacréon, ne se sont
« point fanées dans le cours des siècles;
« nos Chaulieu et nos Parny les ont trou-
« vées toutes fraîches pour en tresser de
« nouvelles guirlandes aux Grâces et aux
« Amours. »

L'auteur termine par des vœux en faveur de la régénération de la Grèce, et s'exprime ainsi : « Tout homme sensible et recon-
« naissant, et surtout l'ami des lettres et
« des arts, qui doit à cette illustre con-
« trée ses plus nobles jouissances et ses
« plus douces inspirations, pourrait-il
« s'interdire la compassion pour les mal-
« heurs qui l'accablent, et le pieux désir
« de voir renaître les jours libérateurs de
« Marathon et de Salamine, et, s'il était
« possible, ces temps fortunés où Platon
« écoutait Socrate, où les chants d'Homère
« et les chœurs de Sophocle résonnaient

« auprès de la tribune de Périclès et des
« temples de Phidias? »

Ces deux passages et plusieurs autres du discours de M. Schweighæuser, remarquable surtout par une grande connaissance de la savante et belle antiquité, ont reçu les vifs applaudissemens de l'Assemblée.

M. le Président a pris ensuite la parole, et annoncé que l'un des principaux objets de cette séance était la distribution d'un prix fondé par S. A. R. M.gr le duc d'Angoulême, et destiné à récompenser l'auteur du meilleur mémoire qui serait présenté sur l'amélioration des chevaux en Alsace.

M. le Secrétaire a été invité à lire l'extrait du procès-verbal de la séance dans laquelle la Société, sur le rapport d'une Commission nommée pour examiner les mémoires envoyés au concours, a décerné le prix proposé. Voici cet extrait.

Séance du 25 *Juillet* 1821.

M. de Wangen lit le rapport dont il a été chargé par la Commission choisie dans le

sein de la Société, afin d'examiner les mémoires envoyés au concours pour un prix proposé sur ce sujet : *de l'amélioration des chevaux en Alsace par le croisement des races et l'éducation, et particulièrement des moyens de les préserver de la cécité.*

M. de Wangen présente une analyse complète et raisonnée de ces mémoires; expose dans leur plus grand jour les faits et les observations contenues dans chacun d'eux, et, par le rapprochement heureux qu'il sait en faire, facilite le moyen de les comparer.

Ce travail intéressant, dans lequel se distingue l'esprit analytique de M. le Rapporteur, satisfait le vœu de la Société et la met en état d'exprimer son jugement sur le mérite de chacun des mémoires destinés à concourir.

Adoptant dans tout son contenu, ainsi que dans ses conclusions, le rapport[1] de la Commission, la Société arrête ce qui suit :

1.° Une médaille en or, de la valeur de 400 francs, formant le prix fondé par S. A. R. M.gr le duc d'Angoulême, sera décernée à l'auteur du mémoire inscrit sous le N.° I.

2.° Une médaille en argent, de la valeur de

---

[1] Ce rapport doit paraître incessamment dans le 2.e volume des Mémoires de la Société.

60 francs, est accordée par la Société à l'auteur du mémoire portant le N.° II.

3.° Mention honorable sera faite des mémoires présentés sous les N.os III et IV.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire général,

Signé HUGOT.

Conformément à la décision ci-dessus, les quatre mémoires qui y sont indiqués ont été remis à M. le Président, qui, en présence de l'assemblée, a fait l'ouverture du billet cacheté joint à chacun d'eux et renfermant le nom de leur auteur.

La lecture de ces billets a fait connaître que la médaille d'or devait être décernée à M. Pierre-Joseph Thiery, officier comptable du dépôt royal d'étalons de Strasbourg, chevalier de la Légion d'Honneur; que la médaille en argent devait être remise à M. Wilhelm, propriétaire à Binges (Côte-d'or); et que mention honorable devait être faite du mémoire de M. Miltenberger, artiste vétérinaire de l'arrondissement de Sélestat, et de celui de M. Rouge,

artiste vétérinaire de l'arrondissement de Saverne.

Les noms de ces quatre concurrens ont été en conséquence proclamés par M. le Président, et la séance a été levée.

Le Président de la Société,

Signé MALOUET.

Le Secrétaire général,

Signé HUGOT.

RAPPORT

SUR

Les travaux de la Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg, depuis le mois d'Avril 1819, époque de sa restauration, jusqu'au 30 Juillet 1821.

PAR M. HENRI HUGOT,

Receveur des contributions directes, Secrétaire général de la Société.

Séance publique du 30 *Juillet* 1821.

MESSIEURS,

La Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg, jalouse de remplir ses engagemens, encouragée par le succès de ses premiers efforts et les suffrages toujours équitables du public, a dû regretter que des circonstances dont le souvenir s'efface

chaque jour davantage, aient aussi longtemps suspendu le retour de ses réunions solennelles, où le zèle se plaît à venir puiser de nouvelles forces, et l'émulation une nouvelle ardeur.

Mais, dominés par les grands intérêts de la patrie, deux fois nous nous sommes vus forcés d'interrompre le cours de nos séances; deux fois les portes de notre enceinte se sont fermées au bruit tumultueux des armes : tant il est vrai que la guerre, ministre funeste des passions des hommes, porte dans les lieux qu'elle parcourt la crainte et le désordre, et que ce n'est qu'à l'ombre de la paix que peuvent fleurir les sciences, le commerce et les arts.

Fidèles interprètes de la prospérité publique, l'utile influence de ces grands leviers de l'esprit humain, pour celui qui porte un cœur droit dans la recherche de la vérité, ne saurait être un problème; et si quelqu'un la révoquait en doute, nous oserions lui demander comment furent illustrés les beaux siècles de Périclès et

d'Auguste, et le règne à jamais mémorable du plus puissant de nos Rois.

Mais qu'est-il besoin d'invoquer ici la voix impartiale de l'histoire ? Quel témoignage plus éclatant en faveur des sciences et des lettres que ce nombreux concours de citoyens, parmi lesquels nous nous plaisons à distinguer tout ce que la magistrature, le sacerdoce, la noble profession des armes, le commerce et les arts ont de plus recommandable.

Toutefois, Messieurs, s'il est vrai que les talens et le savoir aient besoin d'être soutenus, il n'est pas moins certain qu'ils se protègent eux-mêmes par une puissance qui leur est particulière et les environne du plus brillant éclat.

Telle est cette puissance, qu'elle impose aux esprits les plus altiers; qu'il est de sa nature de chercher à parcourir, pour les explorer, toutes les parties du domaine de la pensée : car, il faut l'avouer, le génie de la science n'est pas plus l'ouvrage de l'homme, que la raison qui le distingue parmi les êtres vivans. Il en découvre la

haute origine dans les desseins même du Créateur, qui, en le douant d'un rayon de sa divine intelligence, a voulu qu'il marchât dans les voies de la lumière; a mis au fond de son cœur cet amour sacré de la vérité, but essentiel de ses travaux, vers lequel il est sans cesse appelé comme vers la source de la véritable vie : semblable à ces tendres plantes qui ne recherchent si constamment les regards du soleil, que pour croître et fleurir sous l'influence de sa douce chaleur.

De là, Messieurs, surtout depuis qu'un Prince légitime, protecteur des libertés de ses peuples, veille aux destinées de la France; de là, disons-nous, cette ardeur générale des esprits pour le perfectionnement de nos institutions; ces constans efforts pour en favoriser le développement et le succès: de là ces utiles établissemens destinés à répandre l'instruction, à former les mœurs publiques; ces compagnies respectables, dont les spéculations, habilement calculées sur le besoin le plus impérieux des peuples civilisés, celui de la conservation des pro-

priétés, présentent aux citoyens de toutes les classes de sûres garanties contre les atteintes d'une funeste indigence destructive de l'ordre public : de là, enfin, ces sociétés nombreuses, sans cesse occupées de recherches et de méthodes nouvelles, qui, par leur zèle et leurs actives communications, entretiennent le goût des études, si propres elles-mêmes à agrandir la sphère de l'homme, à perfectionner ses qualités intellectuelles et morales. Témoin de ce concours généreux pour fonder sur des bases solides les bienfaits de la paix, la ville de Strasbourg, cette ancienne patrie du savoir, ne pouvait demeurer étrangère à une si noble impulsion. La Société des sciences et d'agriculture qu'elle a vue se former dans son sein, devait particulièrement désirer de pouvoir joindre au tribut commun celui de ses efforts et de ses travaux.

Réunis dans cette enceinte pour juger de leur utilité, puissé-je, Messieurs, en vous en offrant le récit simple et fidèle, leur concilier votre honorable suffrage, et captiver quelques momens votre attention.

Archéologie.

Parmi les objets qui ont dû occuper la Société et pour lesquels l'Administration a demandé le concours de ses soins et de son zèle, se présente en première ligne le projet important du Gouvernement, de recueillir, de toutes les parties de la France, des renseignemens exacts sur les monumens anciens qu'elle possède; de réunir et de faire classer par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres tous les documens qui seront obtenus, et de former ainsi un dépôt précieux d'archives et d'antiquités nationales.

M. Schweighæuser, fils, l'un des membres de la Commission que nous avons nommée pour préparer de nouveaux matériaux sur l'histoire des monumens anciens du département, s'est empressé de justifier la confiance que devaient inspirer ses lumières et ses talens. Nourri de l'étude des auteurs qui ont écrit sur les antiquités de l'Alsace, il a cru devoir visiter tous les lieux qui recélaient des objets intéressans.

Maître bientôt de son sujet, il est parvenu non-seulement à reconnaître les vestiges échappés à la révolution des temps, mais encore à rectifier plusieurs erreurs de ses prédécesseurs, dont les plus instruits paraissent s'être attachés davantage aux recherches d'érudition, qu'à une connaissance exacte des localités et des monumens eux-mêmes.

Dans le premier des mémoires qu'il a lus à la Société, et qui ont été successivement transmis à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres par les soins de M. le Préfet et de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, M. Schweighæuser présente un tableau succinct de l'ancienne population de ce département, occupé d'abord par les Celtes primitifs, ensuite par les Gaulois belges, puis par la peuplade germanique des Triboques avant la conquête de César, et enfin par d'autres peuples *alémaniques*, auxquels ce pays demeura soumis lors de la grande invasion de l'empire d'Occident par les nations barbares au commencement du cinquième siècle. Ce précis, d'un style

élégant et facile, a été suivi d'une seconde lecture par le même auteur. Ses recherches, conformément à l'ordre des questions prescrites par l'Académie, ont dû premièrement être dirigées vers les monumens celtiques. Pour les mieux reconnaître, notre habile observateur, après avoir parlé de plusieurs lieux consacrés, selon l'opinion reçue, au culte des Druides, de trois obélisques très-remarquables qui se trouvaient sur les limites du département dans le pays de Dabo, se transporte sur les hauteurs du Donon; de là, tâchant de pénétrer dans la nuit des temps, il embrasse d'un coup d'œil les vestiges de différens établissemens religieux et militaires, autrefois communs aux habitans de cette partie de la chaîne des Vosges; distingue, à l'aide du flambeau de sa propre érudition, ce qui paraît appartenir au culte des Romains de ce que l'on doit rapporter au culte des Celtes; essaie de donner en même temps quelques idées générales sur ce dernier, ainsi que sur les temples et les attributs des divinités qui en étaient l'objet.

Parcourant les points les plus remarquables des anciennes fortifications des Vosges, M. Schweighæuser, dans un troisième mémoire, fixe ses regards investigateurs sur l'enceinte de la montagne de Sainte-Odile : il en donne une description détaillée, et montre que, bien qu'il paroisse hors de doute que cette enceinte ait été habitée par les Romains, ni sa configuration, ni son étendue et son genre de construction ne sont favorables à l'hypothèse des auteurs qui ont cru y reconnaître, soit un camp romain, soit des lignes qui auraient joint entre eux plusieurs postes militaires de ce peuple conquérant.

L'opinion qui représente la même enceinte comme un lieu de refuge construit par les habitans du pays, semblerait, dit M. Schweighæuser, avoir des analogies plus apparentes ; mais il observe que la ressemblance de la muraille de Sainte-Odile avec des lieux historiquement connus pour avoir servi de retraite aux Gaulois dans les guerres de César, pourrait porter à croire qu'il y avait très-anciennement sur les hau-

teurs une ville celtique, ou du moins un centre de culte et d'habitations constantes.

D'autres constructions, éparses sur les montagnes de ce département, sont examinées avec le même soin par notre savant antiquaire. Les dimensions et la figure de la plupart de ces enceintes le portent à croire qu'elles ne forment nullement un mur continu, comme plusieurs écrivains l'ont assuré, et qu'elles ne composent pas même un véritable système de fortifications. Il pense que beaucoup de ces monumens ont été construits par des peuples barbares, et que l'on peut douter, à l'égard de plusieurs, s'ils appartenaient à un usage militaire, ou s'ils étaient consacrés au culte.

A ces observations il joint quelques remarques curieuses sur les *tumuli*, avec une description succincte et divers dessins de monumens funèbres, plus ou moins antiques, répandus sur la surface du département, classés par ordre chronologique, depuis les urnes cinéraires jusqu'au cercueil de pierre du moyen âge.

Cependant, nous devons le dire, la par-

tie la moins avancée du travail dont M. Schweighæuser a dû s'occuper, est celle des plans, cartes et dessins demandés par l'Académie.

La moisson aurait été plus abondante, si l'Administration eût pu donner en temps opportun des secours suffisans; mais, grâce à la générosité du Conseil général du département, à la bienveillance de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, au zèle de MM. les Préfets Decazes et Malouet, une augmentation de fonds pour cette savante entreprise fournit les moyens d'en presser l'exécution et d'en favoriser le succès. Déjà M. Schweighæuser a lu à la Société un mémoire présentant l'énumération des monumens les plus intéressans, de tous les âges, qui pourront mériter qu'on en prenne des dessins et des plans.

De ce nombre sont la plupart des vieux châteaux qui garnissent la chaîne de nos montagnes, et se distinguent presque tous par une position pittoresque et des ruines imposantes; une vingtaine d'églises anciennes fournissant des exemples de l'architec-

ture religieuse pour chaque siècle du moyen âge, et traçant l'histoire de cet art depuis ses commencemens grossiers jusqu'à la hauteur majestueuse où il s'est élevé dans l'élégante flèche de la cathédrale de Strasbourg, achevée l'année même à laquelle se rattachent les preuves des premiers essais de l'imprimerie faits dans la même ville.

M. Matter, attiré aussi par le genre de ses études dans le vaste champ de l'histoire des temps anciens, nous a lu une dissertation raisonnée sur les progrès du christianisme pendant les quatre premiers siècles de notre ère. De judicieuses observations, constatant le petit nombre de prosélytes de la religion chrétienne dans quelques provinces les plus rapprochées du berceau de cette religion, font voir qu'elle ne s'établit que successivement, et qu'à l'époque de Constantin les polythéistes formaient encore l'immense majorité dans ces mêmes contrées. M. Matter analyse ensuite divers passages des auteurs contemporains, soit polythéistes, soit chrétiens, et démontre par cette analyse les nombreuses difficultés

qu'eut à vaincre le christianisme. Il en recherche la cause, et croit l'apercevoir dans la résistance naturelle de tous les peuples à changer de religion; résistance qui devait être d'autant plus forte chez les païens, que le culte qu'ils suivaient, loin de les réprimer, favorisait leurs passions, et leur donnait beaucoup d'éloignement pour les règles austères de l'évangile.

Toutefois la pureté de son origine et de ses divins préceptes devait assurer son triomphe. Pour mettre en évidence cette vérité, M. Matter vous présentera dans cette séance plusieurs traits historiques du règne des empereurs Constantin et Julien; et vous pourrez juger vous-mêmes, Messieurs, du mérite et des talens de l'auteur, déjà connu par un ouvrage d'une profonde érudition, couronné par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de France.

M. Coqueugniot, qui s'est occupé avec prédilection des anciens monumens de l'Alsace et de ses richesses littéraires, a lu sur ce double sujet des observations intéressantes.

Pénétré de l'idée que rien n'est plus propre à illustrer un pays que le génie élevé de ses habitans, et leurs connaissances dans les arts et les sciences, il a tâché de démontrer que peu de villes étaient plus favorisées à cet égard que celle de Strasbourg. Cet hommage rendu à notre noble cité honore les sentimens de M. Coqueugniot, et les réflexions qu'il a semées dans son ouvrage, donnent une idée avantageuse de son esprit observateur et de ses lumières. Je regrette de ne pouvoir m'étendre davantage sur ce mémoire. Mais, circonscrit par les bornes du cadre qui doit embrasser toutes mes recherches, je me vois forcé de quitter une matière aussi féconde, et je me hâte de passer à d'autres parties de nos travaux.

Belles-lettres.

Pour la première fois, Messieurs, cette division si brillante du domaine de l'imagination et de la pensée n'étalera point ici la richesse de ses produits. Vous en serez moins étonnés, si vous voulez bien considérer que les sciences d'érudition sont

celles qu'on a toujours cultivées de préférence dans ce pays; et que les membres de la Société qui s'adonnent à la littérature, et surtout ceux qui la professent par devoir, livrés entièrement depuis quelques années aux fonctions de leur état, ont été forcés de différer leur tribut.

Puisse, Messieurs, celui des sciences mathématiques, physiques et naturelles vous dédommager de ce retard !

Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

M. Duleau, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées, attaché pendant quelque temps au service de ce département et membre de la Société, lui a fait hommage d'un mémoire intitulé : *Essai théorique et expérimental sur la résistance du fer forgé.*

Le principal but de l'auteur était d'appliquer le résultat de ses expériences à la pratique. Il a donc cherché à évaluer par le calcul la résistance du fer forgé pour des poids tels que doivent en supporter les

machines et les constructions ordinaires.

Variant ses expériences selon les différens systèmes de pièces de fer liées entre elles, et suivant les différentes positions dans lesquelles pouvaient être placées ces mêmes barres, M. Duleau a déduit de ses observations des lois aussi utiles qu'intéressantes.

Ce savant ouvrage, dont le mérite se trouve doublement proclamé par l'approbation qu'il a reçue de l'Académie royale des sciences et du Conseil général des ponts et chaussées, assure à son auteur un rang distingué parmi ceux qui appliquent les mathématiques aux arts et aux constructions.

Sur la proposition de l'un de nos membres, nous avons chargé, Messieurs, une commission de répéter les expériences de M. Lapostolle, afin de vérifier la propriété conductrice que ce physicien a reconnue dans la paille.

M. Coze, fils, organe de cette commission, a rendu compte des recherches qu'elle a faites à ce sujet. Il les a divisées en deux séries : la première comprend les expé-

riences qui ont eu pour objet de charger différens appareils électriques, et qui l'ont été aussi fortement et avec la même rapidité à l'aide d'un conducteur de paille qu'en faisant usage de conducteurs métalliques.

L'opération inverse constitue les expériences de la seconde série. Munie des deux espèces de conducteurs, la Commission s'en est servie avec un égal avantage pour soutirer le fluide électrique des appareils où il se trouvait condensé; l'on a seulement observé qu'il fallait laisser le conducteur en paille communiquer plus long-temps avec l'appareil dont on voulait extraire l'électricité, que le conducteur métallique.

Ces expériences, ainsi que plusieurs autres répétées un grand nombre de fois, et toujours avec de semblables résultats, semblent démontrer d'une manière incontestable la propriété conductrice de la paille, et portent à croire que M. Lapostolle a pu faire quelques applications heureuses de cette découverte physique.

Poursuivant ses recherches sur les végé-

taux, la même Commission a reconnu qu'ils étaient aussi de très-bons conducteurs de l'électricité, mais qu'il existe entre eux et les conducteurs métalliques une différence essentielle : c'est que ceux-ci se dessaisissent plus difficilement que les premiers du fluide dont ils se chargent; remarque importante, d'après laquelle les végétaux peuvent être justement considérés comme les principaux moyens dont se sert la nature pour établir l'équilibre entre la terre et l'atmosphère.

M. Ehrmann, dans une notice historique et descriptive sur une famille intéressante de végétaux désignée par le nom de champignons, a considéré cet ordre de plantes en naturaliste instruit. Après avoir signalé les lieux qu'habitent ces végétaux et décrit la singularité de leur forme, ainsi que la diversité de leurs couleurs, il les range en deux divisions générales; comprend dans l'une les champignons comestibles, et dans l'autre les champignons mal-faisans.

S'attachant à faire connaître les qualités vénéneuses de ces derniers, il en démon-

tre par de nombreux exemples les funestes effets ; et c'est au désir d'en préserver l'humanité, qu'il doit l'heureuse idée d'avoir présenté une collection de ces différentes plantes modelées en cire, d'une ressemblance si exacte qu'il est facile à la seule inspection de saisir les caractères distinctifs de chaque espèce. Considérée sous ce dernier rapport, la collection de M. Ehrmann est une nouvelle preuve de la perfection à laquelle est déjà parvenu l'art ingénieux dont il a fait usage, et de la grande utilité qu'on en peut tirer pour l'étude comparée des objets appartenans aux sciences naturelles.

M. de Gallois, ingénieur en chef des mines, vous a communiqué les résultats du travail auquel il s'est livré en Angleterre sur l'exploitation de plusieurs mines de fer et leur traitement à la houille.

Constamment dirigé dans ses recherches par le désir d'introduire en France les procédés anglais, il s'est particulièrement attaché à reconnaître les avantages qu'ils présentent. Il les signale avec une rare

sagacité, et développe à ce sujet des considérations de la plus haute importance.

S'étant convaincu par l'expérience que le minérai qui se trouve dans le terrain houiller du département de la Loire, pouvait être traité, comme il l'est en Angleterre, par la houille à laquelle il est naturellement uni, M. de Gallois démontre le parti que l'on peut tirer de cette découverte, combien elle peut être utile à la France, en permettant de ménager les forêts épuisées, en favorisant l'emploi du fer, qui, par la diminution certaine de son prix, deviendrait d'un usage beaucoup plus général dans les arts et les métiers. Mais, pour l'exécution de ce système de forges d'après les procédés de nos voisins, M. de Gallois insiste sur la nécessité d'adopter tous leurs moyens pratiques. Il en donne une juste idée, et propose différentes mesures propres à faciliter la connaissance de ces moyens et peut-être même à les perfectionner.

Les vues de cet habile ingénieur paraissent d'une utilité si importante que

nous ne saurions nous empêcher de faire des vœux pour que son exemple trouve des imitateurs, et que ses travaux reçoivent la haute protection qu'ils méritent.

Sciences médicales.

Obligé, par la diversité des travaux qui ont occupé la Société, de changer de sujet et de quitter le vaste champ des sciences exactes et positives, je m'empresse, Messieurs, d'aborder celui des sciences médicales. Bien qu'il soit vrai que la médecine, dans une foule de circonstances, ne s'appuie que sur des conjectures, elle n'en est pas moins digne, par les différens objets qu'elle embrasse et son extrême utilité, de fixer pendant quelque temps votre attention.

Le premier objet qui doit lui être présenté, est un mémoire de M. J. Fr. Lobstein, intitulé : *Fragment d'anatomie comparée sur le mandril.*

L'auteur examine les différens systèmes organiques de cet animal, les compare avec ceux de l'homme, ainsi qu'avec la description que Galien a laissée du singe. Cette

étude comparative, dans laquelle M. Lobstein porte un très-grand jour par la justesse de ses observations, l'ordre et la précision avec lesquels il les expose, le conduit à rendre à Galien un hommage éclatant sur l'exactitude et la fidélité de ses descriptions.

Le même auteur a lu à la Société un autre mémoire, sur les pneumatôses ou évaporations gazeuses. Après avoir passé en revue tous les cas de santé et de maladie dans lesquels on observe un dégagement et une accumulation de fluide aériforme, il fait voir que ces cas, qui n'avaient encore été considérés que d'une manière isolée, doivent être examinés sous un point de vue général, et croit qu'ils dépendent, non d'une action fortuite, mais plutôt d'une loi constante de l'économie animale.

S'élevant ensuite au principe d'où cette même loi découle, il la place dans l'action des nerfs, et admet dans ceux-ci un gaz particulier, fourni, sécrété et développé par la pulpe nerveuse, conduit et partout distribué par les filamens des nerfs.

Ce gaz, qui constitue l'atmosphère sensible de l'organe nerveux, démontrée par les expériences de Humboldt, et que les physiologistes du premier rang ont admise, a surtout, d'après l'opinion de M. Lobstein, un rapport direct avec le système artériel, le sang et les humeurs; et ce même rapport lui paraît expliquer d'une manière plus naturelle une foule de phénomènes physiologiques, ainsi que l'essence et le mode de formation d'un grand nombre de maladies, tant fébriles que nerveuses.

L'auteur insiste sur la nécessité de faire entrer dorénavant l'action nerveuse dans la formation des maladies, et termine en payant un juste tribut d'hommage au génie des anciens, qui ont entrevu l'existence de cette force, sans pouvoir en découvrir la source et connaître les moyens à l'aide desquels elle se trouve répartie dans le corps humain.

Un sujet non moins intéressant a été traité par M. Ristelhueber, déjà connu par un mémoire qu'il a publié sur la ligature et l'aplatissement de l'artère dans l'opéra-

tion de l'anévrisme poplité. Ce médecin distingué considère les différences de capacité que présente le système sanguin dans les tempéramens, les âges et dans quelques maladies. Il fait ressortir l'importance de l'étude comparative des appareils organiques, les différences de capacité qui en résultent pour le système sanguin dans les tempéramens. L'auteur examine, d'après cette idée, les appareils et systèmes vasculaires sanguins, isolément ou comparativement les uns aux autres; signale les cas où cette augmentation et cette diminution de capacité peuvent se présenter, et déduit de ses remarques judicieuses l'action pathogénique et les indications thérapeutiques.

Sortant alors du champ de la physiologie, M. Ristelhueber fait connaître les maladies où de pareilles dilatations artérielles et veineuses ont été observées, soit dans un appareil entier, soit dans quelqu'une de ses parties. Pour éclairer ses aperçus ingénieux et leur donner plus de force, il examine enfin, sous le même point de vue, le système vasculaire dans les âges, et fait

connaître les différences de capacité qui se présentent, à plusieurs époques de la vie, dans l'un et l'autre appareil, ou dans des parties diverses du système sanguin.

M. Lobstein, dont les travaux ont été déjà mentionnés dans ce rapport, doit y paraître de nouveau pour un troisième mémoire qu'il a présenté sur les hydronoses ou sécrétions de fluides séreux. Ce laborieux savant indique d'abord les organes ou parties qui sont le siége des infiltrations séreuses et des épanchemens du même genre; puis il envisage en grand le travail de la nature dans la production de cette maladie.

Il considère particulièrement la question sous son rapport physiologique, et fortifie, par divers raisonnemens, l'opinion d'après laquelle on admet que l'eau, dans les hydropiques, est due non pas à une simple évaporation, mais à une sécrétion analogue à celle qui a lieu dans les autres organes sécréteurs auxquels les membranes séreuses et les lames du tissu cellulaire doivent être assimilées.

M. Aronsohn, nouvellement admis dans cette compagnie, s'y est fait connaître par un mémoire sur le tétanos.

Entrant dans tous les détails de son sujet, il les décrit en observateur attentif, et joint à la description qu'il en donne des réflexions piquantes. Ces observations, recueillies près du lit des malades atteints du tétanos et confiés aux soins de M. Aronsohn, démontrent à la fois son zèle pour les progrès de la science et son ardent amour pour l'humanité souffrante.

Ce noble sentiment se retrouve au plus haut degré dans un article communiqué à la Société par M. Foderé, sous le titre, *de la Salubrité en général*, et destiné au Dictionnaire des sciences médicales, pour faire suite à son article *Insalubrité*, compris au même ouvrage.

L'honorable Professeur entend par *salubrité* tout ce qui peut être utile aux libres facultés des sens, à l'agrément ainsi qu'à la conservation de la vie, et pense que le mot *salubre* peut et doit s'étendre jusques à nos institutions sociales.

Cet article, d'après l'observation même de l'auteur, exigerait de longs développemens. Il passe rapidement en revue les choses auxquelles on ne saurait refuser le caractère de salubrité, et parmi lesquelles il comprend la pureté de conscience, l'accomplissement de nos devoirs, l'absence de toute ambition, etc. Considérant ensuite la salubrité dans les alimens, il observe avec raison qu'elle est relative à la constitution et à l'état des individus; que ce qui est sain pour l'un ne l'est pas pour l'autre. Il examine à ce sujet plusieurs des substances destinées à la nourriture de l'homme, et particulièrement la pomme de terre, à laquelle il conteste, par des observations qui paraissent très-fondées, d'être aussi nutritive qu'on le croit en général. L'auteur s'attache ensuite à démontrer que l'eau-de-vie retirée de ce tubercule contient un principe vireux qui devrait la faire proscrire comme boisson et la faire réserver seulement pour l'usage des arts.

Enfin, après avoir signalé avec un zèle vraiment philanthropique plusieurs négli-

gences très-funestes à la salubrité, surtout dans les campagnes, M. Foderé fait des vœux pour l'établissement d'un code de police médicale, dont l'exécution, confiée à une sorte de magistrature formée de médecins instruits, serait, dit-il, le triomphe de notre législation actuelle.

Ces excellentes vues ont été suivies de réflexions très-judicieuses, présentées par M. Graffenauer sur la médecine légale. Il en fait consister les précieux avantages dans l'application éclairée des principes physico-médicaux à l'administration de la justice, et relève toute l'importance des fonctions du médecin appelé par les tribunaux à donner son avis sur des questions de médecine légale : d'où il conclut que ce médecin devrait toujours être le plus habile, le plus intègre et le plus impartial; car, ainsi que l'observe l'auteur, la prévention des juges peut souvent influer sur les dépositions des témoins, quelquefois même sur l'esprit des hommes de l'art, lorsqu'ils ne sont pas assez instruits pour échapper à cette prévention.

M. Graffenauer termine son mémoire par

l'exposition de trois faits de médecine légale : le premier, relatif à un fœtuicide; le second, à un infanticide; et le troisième, à un parricide. Chargé de faire des rapports à la justice pour le jugement de ces trois faits, l'auteur est entré dans quelques détails sur la nature et les causes de la criminalité de chacun d'eux. Mais, quelque intéressant que puisse être pour la science ce triste tableau, nous n'en fatiguerons point votre attention, et vous nous saurez gré, sans doute, Messieurs, de quitter un sujet aussi affligeant, pour arriver enfin dans le domaine fécond de l'économie rurale, industrielle et politique.

Économie rurale, industrielle et politique.

L'agriculture, le premier des arts, mérite particulièrement d'être étudiée dans ce pays, favorisé d'un sol si abondant et si riche que nulle contrée peut-être ne présente aux regards du voyageur une plus belle culture.

L'aisance de ses nombreux habitans, les ressources immenses qu'ils ont fournies

dans les temps les plus difficiles, démontrent la vérité de cet axiome des plus célèbres économistes, que l'industrie agricole est la base la plus solide de la prospérité publique et particulière.

Mais cette utile industrie, pour étendre ses progrès ou n'être pas arrêtée dans son essor, réclame de justes lois, et ne cesse de confier ses plus chères espérances à la ferme et loyale protection du Gouvernement.

Déjà nous avons dû rendre hommage à ses intentions bienfaisantes. La Société, désirant les seconder de tous ses efforts, s'est fait un devoir d'accueillir toutes les questions d'économie rurale qui lui ont été adressées de la part de S. Exc. le Ministre de l'intérieur ; elle les a soumises à un examen approfondi, d'où sont résultés plusieurs rapports plus ou moins intéressans.

Tels sont ceux qui ont été présentés, au nom de différentes Commissions, par MM. de Morlet et Hessert, sur les moyens de favoriser l'introduction et l'amélioration des belles espèces d'animaux utiles à l'agriculture ; de M. Mœhrlen, sur la statistique

bovine du département; de M. Villot, sur les chemins vicinaux, et de M. Engelhard, sur les assemblées agricoles d'Angleterre: rapports enrichis d'observations utiles à l'art agronomique, le plus digne de nos spéculations, et qui dans tous les temps servit de refuge aux hommes les plus vertueux contre les chagrins et les agitations de la vie civile.

M. Ménissier, organe d'une autre Commission, chargée d'examiner le nouveau procédé pour la conservation des grains, proposé par M. de Lasteyrie, n'a pas cru devoir se borner à rendre un compte détaillé de l'ouvrage de ce savant agronome; il y a joint ses propres réflexions sur l'avantage des fosses à blé, ainsi que des renseignemens instructifs sur les moyens de les construire.

Quelques considérations relatives à l'emploi du plâtre comme engrais, ont été présentées par M. Marchal. Il en a démontré l'utilité par l'usage qu'en fait avec succès la majeure partie des cultivateurs alsaciens.

Mais, tout en reconnaissant que le plâtre

est très-favorable à la végétation des prairies naturelles et artificielles, surtout dans les terrains sablonneux, M. Marchal observe, avec raison, que cette substance doit être employée avec réserve, et que l'abondance qu'elle procure d'abord, épuiserait en peu de temps les terres sur lesquelles on la répand, si l'on n'avait soin de les amender par de bons engrais et de les resemer.

M. Coze, fils, s'est proposé d'examiner comparativement le duvet recueilli sur les chèvres indigènes avec le duvet des chèvres du Thibet; et le résultat de ses recherches a fixé votre attention. Ayant soumis chaque espèce de ces produits à des expériences microscopiques, il a reconnu que leur texture et leur grosseur respectives étaient identiques; que le duvet des chèvres du pays, plus court, à la vérité, que celui de Cachemire, ne le cède à ce dernier ni en finesse ni en solidité, et qu'il doit être facile à mettre en œuvre.

Nos manufactures peuvent donc justement espérer de trouver dans cet objet un nouvel aliment; et nous nous reposons sur

l'industrie des hommes habiles qui les dirigent, pour tirer de l'emploi du duvet de chèvre tous les avantages que leur promet M. Coze.

A ce nom, Messieurs, vous êtes peut-être surpris que je ne vous aie pas encore entretenu des travaux de M. Coze, père. Son expérience, sa sagesse et ses lumières, en lui assignant dans nos réunions la place d'honneur, la réclament aussi dans ce rapport. Sans vouloir parler des réflexions instructives dont il éclairait nos discussions, nous devons à ses soins particuliers plusieurs rapports demandés par le Chef de l'administration du département sur ses produits agricoles ; un tableau comparatif des céréales existant, et de leur consommation ordinaire ; un excellent ouvrage sur les récoltes de 1816, rempli de notions utiles, et portant l'empreinte de cet esprit d'observation qui caractérisait l'honorable collègue sur le tombeau duquel nous serons bientôt conduits, par la nature de nos fonctions, à venir déposer l'hommage de notre estime et de nos regrets.

M. Vauvilliers, rapporteur d'une Commission chargée de l'examen d'un Mémoire anonyme adressé à la Société, et qui a pour objet l'indication d'un mode général d'assurance des bâtimens contre l'incendie, pour remplacer l'institution des assurances à primes et des assurances mutuelles partielles, vous a présenté sur ce sujet des observations d'un grand intérêt.

M. le rapporteur analyse d'abord l'opinion émise sur les inconvéniens attachés aux deux systèmes, discute ensuite les vues de l'auteur, et reconnaît avec lui que l'assurance mutuelle présente en général le plus d'avantages, surtout lorsqu'elle comprend une grande masse d'immeubles. Or, une association qui les embrasserait tous, sans exception, serait sans contredit la plus sûre et la plus morale. L'on ne peut se dissimuler en effet que les ravages causés par des incendies sont pour la société entière des pertes réelles, dignes de son intérêt, et qu'il lui serait toujours facile de réparer; tandis qu'il est des cas où ces pertes pourraient causer la ruine des particuliers assureurs et assurés.

Fort de ces considérations, l'auteur propose un mode d'assurance pour toutes les propriétés bâties sujettes à l'impôt; établit son système au moyen d'une très-faible taxe, déterminée par des calculs fondés sur les meilleures bases qu'on ait encore posées. Cette taxe, dont la perception légalement autorisée se ferait simultanément avec celle des contributions directes, serait versée au trésor royal, chargé de rembourser la valeur des pertes éprouvées pour cause d'incendie, dûment vérifiées et constatées.

M. Vauvilliers, tout en applaudissant aux intentions philanthropiques manifestées dans ce projet, a pensé qu'il était susceptible d'être combattu par des raisons que l'expérience et le temps seuls peuvent détruire; que de nouvelles recherches et des observations comparatives étaient nécessaires pour compléter un travail aussi important et jugé digne par la Société d'être soumis à la méditation du Gouvernement.

Ici se terminent les travaux des membres résidans de la Société. Il me resterait encore, Messieurs, à vous entretenir des productions qui sont venues de toutes

parts alimenter nos séances, en varier l'intérêt par la diversité des objets, et qui nous ont été adressées, soit par les membres associés de cette Compagnie, soit par des savans étrangers dont les noms distingués ont depuis honoré votre liste ; à vous faire connaître tout ce que nous avons recueilli de lumières et de faits intéressans par la correspondance active de plusieurs autres Académies qui nous ont enrichis de leurs travaux, notamment la Société centrale d'agriculture de Paris, celle d'encouragement pour l'industrie nationale, les Académies de Dijon, de Lyon et de Rouen ; les Sociétés d'agriculture de Nancy, de Metz, de Boulogne-sur-mer, de la Charente, de Tarn et Garonne, de l'Arriége, etc.

Mais, borné par le temps qui m'est assigné, je dois mettre fin à ces détails, et je m'empresse d'aborder le sujet du concours public confié aux soins de la Société, et dont le prix a été fondé par la munificence de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, lors de son dernier séjour dans cette ville.

« S. A. R. ne voulant pas, nous dit M. le « Préfet dans sa lettre du 29 Mai 1820,

« que la Société restât sans un témoignage « de son estime pour ses travaux, a daigné « faire les fonds d'une médaille d'or de « 400 francs à décerner à l'auteur du meil- « leur Mémoire qui serait présenté à la « même Société sur l'amélioration des che- « vaux en Alsace et sur les moyens de les « préserver de la cécité. » Ce sujet important, que rehaussent les bienveillantes intentions du Prince qui l'a proposé, devait inspirer un vif intérêt, et nous pouvions justement espérer qu'il serait traité avec succès.

Notre attente, Messieurs, n'a pas été trompée : plusieurs concurrens sont entrés dans la lice, et nous avons la satisfaction de pouvoir vous annoncer que le prix a été mérité.

Déjà les vainqueurs attendent les récompenses que vous leur avez promises; mais, avant de les leur décerner, qu'il nous soit permis de répandre quelques fleurs sur la tombe des membres distingués dont nous avons à déplorer la perte.

L'une des plus récentes et la plus universellement sentie dans le département,

est celle de M. Levrault. Accoutumés à le voir partout où il y avait du bien à faire, partout où sa présence pouvait être d'un bon exemple, nos regards, entraînés par une si douce illusion, le cherchent inutilement dans cette enceinte ; et quelle que soit la haute idée que nous concevions de son successeur, d'après le choix qui vient d'en être fait par le Gouvernement, nos regrets accompagneront toujours la mémoire de notre honorable collègue. Parvenu à peine aux deux tiers de sa carrière, pourquoi faut-il qu'il ait été sitôt enlevé à son estimable famille, à ses nombreux et sincères amis ? L'inexorable destin entend nos plaintes et se tait. Mais la reconnaissance publique s'empresse à notre voix, et nous montre inscrit sur ses tables en traits ineffaçables le nom de M. Levrault.

Il vivra donc à jamais dans la mémoire de ses concitoyens, le laborieux administrateur dont les jours se consumèrent dans les emplois publics ; qui, dès son début, animé de l'amour du Prince et de la patrie, déploya cette rare fermeté d'ame, compagne inséparable du sentiment intime de

la justice, et qu'une connaissance parfaite des localités, une grande expérience des affaires, faisaient appeler dans presque tous les conseils.

Défenseur zélé de l'industrie et des intérêts particuliers de ce département, nous laisserons dire au commerce, dont il fut long-temps l'organe, les services importans qu'il en reçut, et qu'il ne cessa de trouver dans ses lumières et ses travaux.

Élevé aux fonctions honorables de Recteur de l'Académie de Strasbourg, de grandes obligations lui sont imposées : grâce à son obligeance naturelle, à la droiture de ses intentions, toutes les difficultés s'évanouissent devant ce chef équitable et rempli de sagesse.

Habile à lire dans le cœur humain, à pénétrer ses mouvemens les plus cachés, il sait concilier tous les intérêts, satisfaire tous les amours propres : ses premiers panégyristes ont été et devaient être les savans professeurs de cette même Académie, dont les regrets proclament avec toute l'énergie du sentiment les qualités de celui qui, sous un titre d'honneur et de distinc-

tion, se plaisait à se montrer leur égal, souvent même leur meilleur ami, et qui fut toujours l'un des fermes appuis de notre Société.

Je dois aussi, Messieurs, payer en votre nom un juste tribut d'hommage à la mémoire de M. Hermann, doyen de la Faculté de droit, l'un des fondateurs de cette Compagnie, admis le premier à l'honneur de la présider.

Déjà l'on a fait retentir sur sa tombe l'éloge de ses travaux et de ses vertus. M. le professeur Arnold, en traçant son portrait fidèle, ne m'a laissé que peu de choses à dire sur ce touchant sujet.

Instruit à l'école de maîtres célèbres, M. Hermann recueillit aussi dans le cours de ses voyages de vastes connaissances sur les constitutions et les usages des peuples les plus civilisés. Ces précieux renseignemens lui servirent de guide dans les différentes carrières qui lui furent ouvertes.

Député à l'une de nos assemblées législatives, il y parut avec tous les avantages que donnent l'expérience unie au savoir, et l'amour le plus pur du bien public.

Doyen de la Faculté de droit, il y déploie les ressources de son érudition, soit qu'il veuille introduire ses auditeurs dans la connaissance de nos Codes, soit que, remontant à l'origine des lois anciennes, il s'efforce de fixer dans les esprits les véritables notions du juste et de l'injuste.

Enfin, si nous le suivons dans la première magistrature de la ville de Strasbourg, nous le voyons, sans cesse armé d'une sévère intégrité, lutter courageusement en faveur de l'intérêt général contre les passions de l'intérêt privé; signaler son administration par d'utiles travaux, conquérir l'estime et mériter les regrets de ses concitoyens par ce noble désintéressement dont l'antiquité même nous a laissé de si rares exemples. Ajoutons, qu'après avoir consumé une longue vie dans les soins de l'administration, il sacrifia pour la dernière fois à l'amour de la patrie, en publiant un travail étendu sur les antiquités de sa ville natale.

Contemporain de M. Hermann, M. Thomassin le suivit de près dans son dernier asyle. Moins favorisé que lui de la fortune, il fut un de ces hommes qui s'avancèrent

par leur mérite personnel et purent s'honorer d'être les artisans de leur propre élévation. Admis, à force de veilles et de travail, dans le corps des avocats de la noblesse d'Alsace, il exerçait cette honorable profession, lorsque les grands événemens qui devaient changer l'état de la France firent naître dans l'ame de beaucoup de gens de bien l'espoir d'une réforme jugée nécessaire. M. Thomassin fut du nombre de ceux qui partagèrent cette idée. Il ne tarda pas d'être victime de son zèle : fidèle aux principes monarchiques et constitutionnels, il éprouva, comme beaucoup de bons Français, la violence des excès révolutionnaires, et n'échappa que par la fuite aux périlleux dangers de la tourmente. L'orage s'étant calmé, il se retira dans la capitale; y fut nommé directeur de l'enregistrement et des domaines pour la ville de Paris, et peu de temps après fut envoyé avec le même titre dans le département du Bas-Rhin.

Heureux de se retrouver au milieu de ses compatriotes, il se montra digne de leur estime et de leur attachement. Un naturel généreux et plein de franchise dé-

celait la bonté de son cœur. Nourri des préceptes d'une douce philosophie, il conserva jusque dans ses derniers jours un goût vif pour l'instruction et les livres; et si ses fonctions publiques lui eussent permis de se livrer à la littérature, il n'est pas douteux qu'il n'eût pu y obtenir des succès, comme l'attestent quelques morceaux échappés à sa plume facile.

C'est dans la culture des lettres que notre honorable collègue puisa cette force d'ame si nécessaire dans les circonstances difficiles de la vie; cette sage résignation qu'il conserva jusqu'au moment où, pour jamais, il fut ravi à la tendre affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Mais, s'il est vrai que le spectacle le plus touchant soit la mort de l'homme de bien, pouvions-nous, Messieurs, n'être pas très-affectés de celle de M. Coze, de ce vertueux collègue, dont la vie fut une suite de bonnes actions?

Simple et modeste par caractère comme par principes, M. Coze avait la noblesse du cœur, c'est-à-dire, ce sentiment de dignité qui porte l'homme à se respecter lui-même

et lui concilie de cette manière les justes égards de tous.

Grave sans austérité, discret sans dissimulation, il invitait à la confiance; et telles étaient l'aménité de ses mœurs et la solidité de son amitié, qu'on la recherchait avec empressement. Une chose surtout en relevait les avantages ; je veux parler de cet esprit de sagesse et de modération, le meilleur régulateur dans les conseils, et que possédait notre honorable collègue à un degré si éminent que les passions semblaient n'avoir aucun empire sur son ame.

Je me trompe, Messieurs, la passion d'être utile à ses semblables ne cessa d'animer M. Coze. Plusieurs fois l'Administration, dans des circonstances importantes, réclama le concours de ses soins éclairés; et l'on a pu juger combien était pur le dévouement qu'il montra pour le bonheur de son pays et le soulagement de l'humanité.

Considéré comme savant, il n'est pas moins recommandable : c'est à ce titre, Messieurs, que deux fois de suite vous l'avez porté à la présidence de cette Compagnie.

Médecin et Professeur distingué, il réunissait à la science de son art les notions les plus étendues sur l'économie agricole. Peu de personnes, quoiqu'il fût étranger par sa naissance à ce département, en avaient étudié la culture avec autant de succès.

Il les devait à la connaissance qu'il avait acquise des principes de physique et d'histoire naturelle, et dont il savait faire une heureuse application dans la pratique; car c'est ainsi que les arts, éclairés par les lumières de la théorie, peuvent se perfectionner, et que le meilleur agronome sera toujours celui qui, témoin des phénomènes, en recherche la cause, et varie ses procédés suivant les règles de l'expérience et de l'observation.

Ces deux grands moyens pour approfondir les lois de la nature, furent de bonne heure connus de M. Coze, et l'usage qu'il en fit se remarque dans toutes ses productions. Nous citerons à ce sujet son beau mémoire sur le perfectionnement de l'agriculture; son excellent ouvrage sur la germination des blés, et celui dont nous avons déjà parlé, sur les récoltes de 1816. Tous

ces mémoires, mentionnés avec distinction dans le Recueil des travaux de la Société centrale d'agriculture de Paris, dont notre collègue était membre, attestent les vues utiles de l'auteur, son habileté à faire d'ingénieux rapprochemens entre des objets de différentes espèces pour mieux découvrir leurs propriétés analogues, et par ce moyen enrichir la science d'idées neuves et fécondes.

Nous n'insisterons pas davantage, Messieurs, sur les productions de M. Coze; leur mérite en fait assez l'éloge; et quant à celui de ses vertus, qu'il nous soit permis de le terminer en empruntant ces expressions du poëte latin :

.....Cui pudor, et justitiæ soror,
Incorrupta fides, nudaque veritas,
Quando ullum invenient parem?

De si grandes pertes, Messieurs, ont dû laisser dans nos rangs un vide difficile à remplir. Mais les sociétés éprouvent le même sort que les familles; les unes et les autres subissent les lois inflexibles du destin, et leur existence ne saurait se maintenir que par un enchaînement successif

de générations : heureux quand, par cette succession, nous voyons se perpétuer le mérite et les vertus !

Sous ce rapport, j'ose le dire, Messieurs, nous n'avons rien à désirer : si nos regrets ne peuvent être entièrement calmés, ils peuvent du moins être adoucis par les honorables acquisitions que nous avons faites.

Trop nombreuses pour les mentionner toutes ici, je me borne à rappeler celle du vertueux Magistrat[1] qui, devenu l'héritier d'un nom célèbre dans les Annales de l'administration publique, s'en est montré de bonne heure le digne soutien et le fait chaque jour estimer davantage.

Appelé tout récemment par nos vœux à l'honneur de présider cette Compagnie, à diriger notre zèle et nos travaux, il les soutiendra par l'autorité de ses talens et de ses lumières. Il nous en a déjà donné de précieux gages, et nous avons pu, Messieurs, y reconnaître les inspirations d'une ame vraiment noble et généreuse. Nous

---

[1] M. le baron Malouet.

retrouverons donc, tout nous l'assure, dans le successeur de M. Decazes le vif intérêt que portait à notre institution cet administrateur instruit, auquel nous nous félicitons de pouvoir offrir un témoignage public et désintéressé de la reconnaissance que lui doit la Société.

Placée plus particulièrement encore sous les auspices du nouveau Chef du département, honorée de l'attention bienveillante d'un Prince du sang illustre du meilleur des Rois, juge lui-même très-éclairé des lettres et protecteur de tous les arts, notre Compagnie doit pouvoir justement espérer que cette époque sera l'une des plus glorieuses pour ses efforts, et la plus favorable au développement de ses succès.

SPECIAL 93-B
4712

THE GETTY CENTER
LIBRARY